

MRC DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique **JEUDI, LE 13 JUIN 2024** à compter de 10 heures de l'avant-midi, à la salle du Conseil de la MRC du Centre Administratif Bellechasse, 100, rue Mgr Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces montants n'aient été payés avant cette date.

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, des montants de taxes 2024 impayés sont inclus aux montants dûs, car lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible. Toutefois, le conseil d'une municipalité locale peut par règlement, prévoir que seul le montant du versement échu est exigible.

Le prix de l'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement, par le plus haut enchérisseur.

Étant donné qu'il y aura des dossiers qui se régleront au cours des prochaines semaines, cette liste sera régulièrement mise à jour. Elle pourra être consultée jusqu'au 13 juin 2024 sur le site internet de la MRC de Bellechasse à l'adresse www.mrcbellechasse.qc.ca.

◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BELLECHASSE

Nom du propriétaire

CFD Autos inc.

MONTANT DÛ : 1 617,92 \$

Description cadastrale

Lot : 4 276 686

Cadastre du Québec
Municipalité d'Armagh

Nom du propriétaire

Karine Morency

MONTANT DÛ : 6 298,82\$

Description cadastrale

Lot : 2 821 362

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

Nom du propriétaire

Succession Denis Bisson

MONTANT DÛ : 553,97 \$

Description cadastrale

Lot : 3 929 764

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Nom du propriétaire

Jean-Martin Labrie

MONTANT DÛ : 2 155,08 \$

Description cadastrale

Lot : 3 822 613

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Nom du propriétaire

Lise Harvey

MONTANT DÛ : 836,07 \$

Description cadastrale

Lots : 4 888 318, 4 888 330

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Nom du propriétaire

Marie-Louise Laflamme

MONTANT DÛ : 1 772,40 \$

Description cadastrale

Lot : 3 930 611

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland

Nom du propriétaire

Germain Brochu

MONTANT DÛ : 3 709,81 \$

Description cadastrale

Lot : 3 587 861

Cadastre du Québec
Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse

<u>Nom du propriétaire</u> Dany Ouellet	<u>Description cadastrale</u> Lot : 5 553 392
MONTANT DÛ : 2 902,08 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse

<u>Nom du propriétaire</u> Frédéric Boutin-Trahan	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 129 166
MONTANT DÛ : 2 814,76 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon

<u>Nom du propriétaire</u> Dany Perron	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 963 971
MONTANT DÛ : 4 020,02 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon

<u>Nom du propriétaire</u> Simon Raymond	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 128 751
MONTANT DÛ : 1 455,44 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Philémon

<u>Nom du propriétaire</u> Denise Olivier	<u>Description cadastrale</u> Lot : 3 260 421
MONTANT DÛ : 1 215,96 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Vallier

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DORCHESTER

<u>Nom du propriétaire</u> Christian Corriveau	<u>Description cadastrale</u> Lot : 4 707 219
MONTANT DÛ : 9 764,70 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Malachie

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS

<u>Nom du propriétaire</u> Solange Lacasse Clément Couture	<u>Description cadastrale</u> Lot : 2 359 107
MONTANT DÛ : 7 754,37 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Henri

<u>Nom du propriétaire</u> Stéphane Hallé	<u>Description cadastrale</u> Lot : 2 357 622
MONTANT DÛ : 5 600,67 \$	Cadastre du Québec Municipalité de Saint-Henri

Certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessus et ils seront annoncés au moment de la vente (frais de publication journal et au bureau de la publicité des droits, frais de greffe).

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Modes de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant**
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Bellechasse, cartes débit et crédit**

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Bellechasse.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*.)

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse
Ce 11 avril 2024

Dominique Dufour, directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint